



**Finances - Economie - Emploi - Formation -
Chambres consulaires**

OBJET : Décision Modificative n° 2 du Budget Annexe Immobilier d'entreprises

EXPOSE

Par délibération du 23 juillet 2020, la communauté de communes a décidé de procéder à l'acquisition du site industriel « ACIER PLUS » dans la perspective d'y développer un pôle de formation départemental.

Par délibération du 29 septembre 2020, il vous a été proposé de mobiliser, en complément du plan de financement initial, le fonds régional exceptionnel « Pays de la Loire Relance Investissement intercommunal » à hauteur de 200 000 € pour des compléments de travaux sur ce site estimés à 250 000 € HT.

Plusieurs projets d'acquisitions étant également à l'ordre du jour du présent conseil, il convient de mettre à jour les crédits inscrits sur le budget annexe immobilier d'entreprises voté le 13 février 2020.

Par ailleurs, par décision du bureau du 19 novembre 2020, il a été autorisé à procéder à un effacement de dette pour un montant de 2 502,02 €.

En conséquence, les crédits inscrits au budget annexe immobilier d'entreprises 2020 sont modifiés comme suit :

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
022	022	Dépenses imprévues	- 2 510,00 €
65	6542	Créances éteintes	2 510,00 €
Total			- €

Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
024	024	Produit de cession d'immobilisations	730 000,00 €
13	1322	Région - plan de relance	200 000,00 €
Total			930 000,00 €

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
23	2313	Immobilisations en cours - provision	930 000,00 €
Total			930 000,00 €

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 1^{er} décembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- 1) d'approuver la décision modificative n° 2 du budget annexe Immobilier d'Entreprises,
- 2) d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 17 décembre 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-470-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020

Conseil Communautaire du 17



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Dominique DAVID
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X	P	M. Alain RABU
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

M. Michel HORHANT est arrivé à 17 h 45 lors de la lecture de la délibération n° 118 relative à la facturation des activités du Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et art dramatique.

Mme Laurence LE BIHAN a quitté la séance du conseil communautaire à 19 h 46 lors de la lecture de la délibération n° 140 relative au choix du mode de gestion de l'espace aquatique de Derval.

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-470-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020



Le Président,

Alain HUNAU

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : **48**
 Nombre de suffrages exprimés : **53**

VOTES :

Pour : **53**

Contre : 0

Abstentions :

Date de convocation : 10/12/2020

Présenté par le président (1),
 A Châteaubriant, le 17/12/2020
 le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Châteaubriant, le 17/12/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



[Handwritten signature]

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-470-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020



Le Président,

[Handwritten signature]
 Alain HUNAUT